

Malpropreté urinaire du chat

Classification et facteurs de risque

La malpropreté est une des premières plaintes des propriétaires de chats et une des premières causes d'abandon dans de nombreux pays. Si la malpropreté peut être urinaire ou fécale, les dépôts d'urine hors litière restent les plus fréquents. Une étude statistique solide vient éclaircir les facteurs de risque et valider les critères traditionnellement utilisés pour différencier le marquage urinaire de l'élimination inappropriée.



Jasmine Chevallier
DMV
DIE vétérinaire
comportementaliste
Membre de Zoopsy
Saint-Cyr-sur-Mer (83)

La malpropreté urinaire, ou périurie, désigne l'émission d'urines en dehors de la litière et rassemble les comportements de marquage (spraying, marking) et l'élimination inappropriée (ou malpropreté vraie) dont l'expression peut également être fécale.

Critères de différenciation entre marquage et élimination inappropriée, permettant de caractériser la malpropreté (et validés par l'étude)

Marquage urinaire	Élimination inappropriée ou « malpropreté vraie »
Position debout	Position accroupie
Pas de tentative de recouvrement	Séquence de recouvrement, le chat mime un « grattage » autour de la zone
Surface verticale	Surface horizontale
Petit volume d'urines (spot)	Élimination complète
Quasiment toujours urinaire	Urinaire et/ou fécale

Aux États-Unis, 75 % des propriétaires voient dans leur vétérinaire l'interlocuteur de choix pour résoudre ce type de trouble, pourtant 30 % des praticiens indiquent ne pas être à l'aise pour différencier le marquage de l'élimination inappropriée d'un point de vue sémiologique. Identifier et valider les points clés pour différencier ces deux comportements, puis tester la sensibilité et la spécificité de ces critères était donc important, notamment pour aider le vétérinaire à orienter son conseil, même en consultation généraliste.

Des facteurs de risque médicaux ou environnementaux sont également incriminés de façon plus ou moins empirique sans épreuves statistiques constantes ou très solides : ces facteurs de risque ont été passés au crible.



Position accroupie, surface horizontale, vidange complète de la vessie et recouvrement a posteriori définissent l'élimination inappropriée.

Protocole d'étude

Le questionnaire, présenté dans plusieurs pays comme explorant le comportement d'élimination des chats, a permis de tester tous les facteurs de risque, chez les chats malpropres comme chez les chats ne l'étant pas, ce qui fait la qualité de cette étude. Les critères posturaux qui différencient habituellement marquage et élimination inappropriée étaient explorés individuellement, mais la classification à visée statistique dans un groupe ou l'autre (marquage ou élimination inappropriée) était faite par l'auteur principale de l'étude au vu des réponses globales du questionnaire en question, pour une meilleure objectivité. De cette façon, quelques questionnaires semblant discordants ont été écartés. Deux cent quarante-cinq questionnaires ont été utilisés. La fréquence des comportements n'était pas étudiée.

Les résultats

Démographiques

Quarante-six p. 100 des chats n'ont jamais été malpropres. Pour les autres, 70 % présentent ou ont présenté du marquage, 30 % de l'élimination inappropriée. À noter : moins de 1 % présente conjointement les deux problèmes.

Sexe, statut sexuel (stérilisé ou non) et race ne sont pas des facteurs de risque de malpropreté quelle qu'elle soit, en revanche les chats qui marquent sont en moyenne plus âgés que ceux qui ne sont pas malpropres ou qui présentent de l'élimination inappropriée.

Environnementaux

La présence d'un autre chat augmente le risque de malpropreté (OR = 6 pour le marquage, OR = 2 pour l'élimination inappropriée). La possibilité d'accès à l'extérieur ou la présence de chatières représentent des facteurs de risque pour le marquage mais un facteur protecteur pour l'élimination inappropriée.

La présence d'autres animaux (chien familial ou chats passant dans le jardin) n'est pas un facteur de risque de malpropreté.

La litière

Aucun des très nombreux facteurs relatifs à la litière (localisation, fréquence de nettoyage, couvercle ou non, taille, partage ou non avec d'autres chats) ou au substrat (type

de litière) n'ont été identifiés comme des facteurs de risque de malpropreté.

Comportement et troubles médicaux

L'existence de malpropreté fécale est un facteur de risque pour l'élimination inappropriée, mais pas pour le marquage. Étonnamment, le fait de présenter un lien très fort avec les propriétaires (tel que décrit par les propriétaires, par rapport aux chats juste amicaux ou au contraire très indépendants) est un facteur protecteur pour le risque d'élimination inappropriée. Être décrit comme « relax » est protecteur pour le marquage. En revanche, étonnamment là encore, être nerveux, très demandeur d'attention, facilement frustré, d'humeur changeante ou agressif ne sont pas des facteurs de risque de malpropreté quelle qu'elle soit.

Savoir ou non recouvrir ses urines dans la litière ou avoir présenté des maladies y compris celles touchant le tractus urinaire sont d'autres éléments qui n'influent pas sur le risque de malpropreté. Aucune modalité de marquage facial ou de griffades (fréquence ou support) n'est en lien avec ce risque.

Facteurs différenciant marquage et élimination inappropriée

Comme on pouvait s'y attendre, le marquage (tel que conclu par l'auteure qui relisait l'intégralité du questionnaire) est associé aux signes suivants : chat urinant debout, sur une surface verticale, n'essayant pas de recouvrir après élimination et/ou faible volume d'urines émises. L'élimination inappropriée est quant à elle associée à : position accroupie, surface horizontale, tentatives de recouvrement *a posteriori* et/ou vidange de vessie complète (grande quantité d'urine).

L'étude présente les sensibilité et spécificité de chacun de ces 4 critères pour le diagnostic de marquage ou d'élimination inappropriée : elle montre qu'aucune des valeurs n'est de 100 % et que le praticien doit explorer conjointement les quatre critères précités pour valider s'il s'agit réellement de marquage ou d'élimination inappropriée.

Concernant les autres critères : l'apparition de malpropreté durant les chaleurs des femelles non stérilisées correspond toujours à du marquage, mais les facteurs environnementaux (modifications sociales ou topographiques de l'environnement), les punitions abusives ou encore l'âge d'apparition du trouble ne sont pas des facteurs permettant de différencier le marquage de l'élimination inappropriée.

Si l'étude n'apporte pas de grande découverte sur nombre d'éléments communément admis lors de marquage et

de malpropreté vraie, à commencer par leur description posturale, elle souligne des points plus inattendus. Par exemple, la faible valeur des éléments physiques de l'environnement comme facteurs de risque (modifications de l'environnement, topographie du lieu d'élimination, litière, etc.) par rapport aux éléments sociaux est surprenante ; le point le plus significatif étant que la présence de plus d'un chat dans un foyer est associée à l'augmentation de l'occurrence de la malpropreté globale et plus particulièrement du marquage urinaire. Ainsi, plus de 80 % des chats qui marquent et plus de 60 % des chats présentant de l'élimination inappropriée vivent en communauté de deux chats ou plus... Proportions presque identiques à celles décrites il y a déjà 30 ans !

L'absence d'association entre malpropreté et traits de « mauvais caractère », ainsi qu'entre malpropreté et historique de maladies notamment urinaires est surprenante et va à l'encontre de précédents résultats d'autres auteurs. Cette conclusion mérite donc d'être vérifiée dans d'autres études, comparant par exemple des chats propres ou malpropres issus du même foyer. Les auteurs soulignent fermement, néanmoins, combien il reste indispensable d'explorer médicalement les chats présentés pour malpropreté !

L'accès à l'extérieur est possible pour la moitié des chats du groupe contrôle, 60 % des chats qui marquent et 30 % seulement des chats présentant de l'élimination inappropriée. Un accès à l'extérieur est donc associé à un risque supérieur de marquage, mais le confinement est associé à une occurrence d'élimination inappropriée plus grande encore...

Soixante-dix p. 100 des chats vivant à 2 ou plus ne voient pas respecter la « règle d'or » selon laquelle le logement doit proposer $n + 1$ litières pour n chats, mais cette proportion est sensiblement la même dans le groupe contrôle et les deux groupes de chats malpropres. Mettre en évidence l'impact du nombre de litières nécessiterait un effectif beaucoup plus large.

Enfin, la moindre occurrence de comportement d'élimination inappropriée chez les chats décrits comme « très liés à leur propriétaire » reste mystérieuse et méritera d'autres études pour identifier l'impact du lien perçu sur l'occurrence du problème et sur les modalités de sa prise en charge. ■

BARCELOS A., McPEAKE K., AFFENZELLER N., MILLS D., « Common risk factors for urinary house soiling (periuria) in cats and its differentiation : the sensitivity and specificity of common diagnostic signs », *Frontiers in Veterinary Science*, May 2018, vol.5, article 108.